

**Extrait du registre
des délibérations de la commune de Brécy
séance du 7 novembre 2025**

Date de la convocation
02/11/2025

Date d'affichage
02/11/2025

Nombre de membres
Afférents au Conseil
Municipal : 14
En exercice : 14
Présents : 13
Votants : 14

Réf : 2025_42

A l'unanimité
Pour : 13
Contre : 0
Abstentions : 1

Mention exécutoire : Oui

Acte rendu exécutoire
après dépôt en préfecture
de Bourges le

21 NOV. 2025

L'an 2025 et le 7 novembre à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances (salle de réunion de la mairie), sous la présidence de Mr Christian FERRAND, maire.

L'an 2025 et le 7 novembre à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances (salle de réunion de la mairie), sous la présidence de Mr Christian FERRAND, maire.

Présents : Mme BRAS Elodie, CACHO Magalie, CAMUZAT Aurélie, CHOLLET Fanny, JOUAN Séverine,; MM BOUGRAT Patrick, FERRAND Christian, GANGNERON Antoine LAUNAY Aurélien, MILLIET Thomas, MOUROUX Francis, POISSON Gérard, SARREAU Philippe

Excusés : Mmes DEROUET Catheline (a donné pouvoir à Christian FERRAND)

Secrétaire de séance : Mme Fanny CHOLLET

Vente d'un terrain communal

Le Conseil Municipal, lors de séances précédentes, avait validé la vente de deux terrains à un habitant de la commune souhaitant les acquérir (Mr Paul FLOQUET)

Le bornage (payé par l'acheteur) a été réalisé.

Cela concerne

- la parcelle située devant la ZM52, triangle de Francheville, d'une superficie de 1 065m²
- une partie de la parcelle B403, d'une superficie de 6 265m²

Le tarif de vente sera de 0.70€ par mètre carré.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide (13 voix pour, une abstention : Mr Aurélien LAUNAY)

- la vente de la parcelle située devant la ZM52, triangle de Francheville, d'une superficie de 1 065m²
- la vente d'une partie de la parcelle B403, d'une superficie de 6 265m²
- au tarif de 0.70€ par mètre carré, TVA incluse
- à Mr Paul FLOQUET

La vente totale s'élève donc à **5 131€ TTC.**

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

En mairie, le **21 NOV. 2025**

Le Maire



Le secrétaire de séance



Diffusion sur le site Internet de la commune le **21 NOV. 2025**